



## COMPTE-RENDU du 2ème CONSEIL D'ECOLE

**Jeudi 8 Mars à 18h**

**Présents** : Mme Bouton (directrice), Mme Mayet (conseillère municipale), Mmes Carvahlo, Ribeira Chaves, L'Hotel, Tournaud, Lebel, et M. Denuelle (parents FCPE), Mme Le Prado (Responsable ALSH), Mmes Roux, Rousseau, Bresse, Le Bourdonnec, Chouati, Tarlay, Boeykens, Desquenes, Bonnefond, M. Eson (Enseignants),

**Absences excusées** : M. Laurent (Inspecteur de circonscription), Mme Houala (DDEN), Mmes Sohier, Barbe, Gelin et Vega (parents) et Mmes Lenormand et Paton, (enseignantes)

### **Suivi des élèves**

**Evaluations des élèves Grandes Sections** : Les Bilans faits jusqu'à présent en janvier permettaient aux équipes de détecter d'éventuels Troubles Spécifiques des Apprentissages, principalement dans le domaine phonologique, afin de les devancer. Cette année, ces « tests » sont accompagnés d'un bilan un peu plus complet d'identification des besoins pour une entrée sécurisée en CP. Ces petits bilans seront faits durant les prochaines semaines.

**Carnets de suivis** : en accord avec les nouveaux programmes, ces carnets laissent uniquement une trace des acquis des élèves : les retours des parents sur les carnets sont positifs pour les PS et les GS. Les parents de GS ont presque tous été reçus individuellement par les enseignants pour une remise de carnets en main propre.

Les parents de PS ont assisté mi-février à une présentation des programmes et des objectifs du carnet de suivi avant de pouvoir s'entretenir individuellement avec les enseignants.

Les parents de MS ont reçu les carnets de suivi par voie indirecte, mais peuvent prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant s'ils le souhaitent.

**Passages** : En maternelle, les enfants sont inscrits automatiquement dans le niveau de classe qui leur est directement supérieur pour la rentrée suivante. Il n'y a pas de maintien possible, sauf dans certains cas particuliers (difficultés particulières de santé ou autres)

**Inscriptions 2018-2019** : Les enfants déjà dans l'école cette année sont automatiquement réinscrits sur le niveau supérieur à la rentrée pour la maternelle.

Pour la rentrée en CP : Les inscriptions sont automatiques, sauf si les familles avaient obtenu l'inscription sur le groupe Robespierre de manière dérogatoire. La répartition entre Robespierre A et B est décidée en conseil des maîtres. Les parents des élèves de GS recevront un mot en avril pour expliquer le fonctionnement de cette répartition (fratrie etc)

Pour l'entrée en PS : les inscriptions se font jusqu'au 9 mars en mairie. Les nouveaux inscrits seront accueillis deux fois en fin d'année pour une réunion d'information générale (le 28 mai) et une fin d'après-midi portes ouvertes (le 11 juin)

### **Sécurité**

**Sécurité à l'entrée de l'école** : Les conditions particulières de sécurité mises en place depuis trois ans nous ont conduits à réduire l'accès des parents à l'école le matin (cf. règlement). Sauf besoin particulier de voir l'enseignant le matin, les parents laissent les enfants de MS et GS se rendre seuls jusqu'à leurs classes. Les parents de PS qui peuvent toujours accéder le matin aux classes sont priés d'être particulièrement ponctuels pour profiter de ce temps d'accueil sans limiter les conduites

Maternelle Robespierre – 9, rue Gustave Flaubert – 92500 Rueil-Malmaison

normales de sécurité des accès organisées par la directrice et la responsable de l'équipe technique. La directrice demande l'observation des règles d'entrées et de sorties dans les écoles sur le temps scolaire : les présences à l'école se font à la emie journée. Les cas de retrait anticipé ou dépose en cours de demie journée ne doit être que pour des raisons médicales justifiées ou partiucières.

**Sécurité dans la cour (temps scolaires et périscolaires) :** La nouvelle cour de récréation a fait naitre des jeux entre enfants qui les mettent parfois en danger physique ou psychologique. Le revêtement les incitent beaucoup à jouer allongés au sol en ne respectant pas les autres. Même si une action de médiation a été mise en place depuis le mois de novembre, ces agissements interpellent l'équipe enseignante.

L'eau de pluie et probablement les évacuations d'eau du chantier restent sur plusieurs endroits de la partie jaune de la cour par grandes flaques. Le revêtement synthétique vert emmagasine l'eau pendant plusieurs jours après la pluie. Les enfants sont donc très souvent trempés. Les enseignants ne peuvent changer les enfants après chaque récréation.

L'éclairage de la cour a été amélioré du côté du bâtiment préfabriqué lorsque la demande a été faite en début d'année scolaire. Une demande pour un éclairage devant l'entrée de la salle bleue du bâtiment A a ensuite été faite en novembre pour laquelle nous attendons l'installation.

**Accès par le centre de loisirs :** L'accès par le centre de loisirs pour venir chercher le soir a été remis en place (comme l'ann passé) plutôt que l'accès par la grille de l'école pour des raisons de sécurité. Cela permet de surveiller un accès unique d'entrée et de sortie des familles, quel que soit le bâtiment dans lequel les enfants sont récupérés. Même si cela engendre quelques salissures au sol de la salle bleue, cette idée prévaut pour des raisons évidentes de sécurité.

**Exercices :** Les exercices incendie faits jusqu'à présent ont été concluants à terme de qualité sonore de l'alerte et de rapidité de sortie des élèves dans le bâtiment A.

L'alarme du bâtiment préfabriqué ne provoque qu'un faible son insuffisant. L'information a été immédiatement remontée aux services compétents de la mairie qui s'en occuperont sans délai.

## **Les projets de l'école**

Les différents projets de l'école ont été inscrits dans le corps du projet d'école qui a été présenté au conseil d'école. Le projet d'école indique des données (effectifs, structures, répartition des personnels, fonctionnement des récréations, des accès etc) qui sont la mémoire de l'école ; mais indique aussi les différents projets pédagogiques proposés aux élèves par les enseignants.

Les projets sont parfois ponctuels, d'autres fois, sont repris d'une année à l'autre pour être améliorés. Ils peuvent être portés par une ou plusieurs classes.

Depuis deux ans, ils sont particulièrement orientés vers le domaine « éco », comme : le recyclage, le potager, l'eau, le poulailler ; mais ils sont aussi construits dans un but de cohérence éducative : les actions sont souvent portées par niveau pour chaque enfant de la même tranche d'âge en bénéficie (les sorties, les programmations, les décroissements)

## **Les travaux**

Les travaux de reconstruction de la future école ont récemment repris après un arrêt de quelques semaines dû à une enquête obligatoire liée à la loi sur l'eau. Pour plus d'informations, le rapport rendu est accessible sur le site de la mairie.

Malgré cette arrêt momentané du chantier, il est confirmé qu'à ce jour, les délais de livraison du chantier seront respectés pour septembre 2019.

Un nouveau comité de suivi des travaux se tiendra le 27 mars à 18h.

## Divers

**Hygiène dans les toilettes (papier, chasses) :** Des questions d'hygiène ont été soulevées par des parents quant à l'utilisation des chasses qui fonctionnent mal dans les sanitaires du bâtiment préfabriqué et des rouleaux de papier toilette qui se trouvent trop loin des cuvettes pour les enfants.

Pour ce qui est des chasses, il est vrai qu'elles sont parfois difficiles ou se peuvent se déboîter, mais les adultes passent régulièrement vérifier que celles-ci sont bien réenclenchées. Les chasses réellement défectueuses ont déjà été changées.

Concernant les rouleaux de papier, il était impossible de fournir un rouleau accessible à chaque toilette puisqu'aucune cloison servant de support ne sépare chaque trône. Un seul rouleau est alors suffisant puisque l'on sait que les enfants tirent beaucoup de papier lorsqu'ils se servent.

La directrice constate par ailleurs que les enfants ne savent pas très bien s'essuyer et que plus que l'éloignement du rouleau, cet apprentissage particulier doit se faire à la maison pour une meilleure hygiène à l'école.

Un parent demande cependant à ce qu'une réflexion sur la configuration des toilettes de la future école soit faite dans un sens d'amélioration. Ceci est noté.

**Rythmes scolaires :** A la rentrée de septembre 2018, les écoles de Rueil devraient revenir à la semaine de 4 jours d'école. L'organisation de ces nouveaux rythmes est en cours et les parents seront tenus informés bien avant le départ en vacances d'été de toutes les modifications que cela pourra impliquer pour eux en matière d'inscriptions sur le périscolaire ou de changements d'horaires.

### **Dates à retenir :**

Mardi 10 avril : festival du livre

Vendredi 13 avril : Concert de Claude Jardin - Les enfants ont travaillé sur des chansons du concert. Ils pourront venir déguisés ce jour-là et des crêpes pourront égayer la fête.

3 mai pour les PS, 3 juillet pour les GS et 5 juillet pour les MS : Sorties par niveau

17 mai : Théâtre Jean Vilar (GS)

Mai : PS11 et GS3 à la ferme du Mont Valérien (dates en attente suite à report)

29 mai : visite et repas à la cantine en élémentaire pour les futurs CP de Robespierre A

22 juin : visite et repas à la cantine en élémentaire pour les futurs CP de Robespierre B

**Kermesse du 22 juin :** Pour toutes les familles

Réunion préparatoire prévue le jeudi 29 mars à 18h

### **Les jours fériés**

Lundi 2 avril (Paques)

Mardis 1<sup>er</sup> mai et 8 mai.

Jeudi 10 mai (mais pas de Pont de l'Ascension)

Lundi 21 mai (Lundi de Pentecôte)

Prochain conseil d'école : 11 juin à 18h